

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2016

ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ - (N° 4191)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 635

présenté par

M. Hammadi, M. Bies, Mme Chapdelaine et Mme Corre

ARTICLE 30

À la troisième phrase de l'alinéa 45, après le mot :

« État »

insérer les mots :

« dans le département ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.